ÉCOLE AHUNTSIC ET ANNEXE



AUX PARENTS DES ÉLÈVES DU PRÉSCOLAIRE ET DU PRIMAIRE

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La prochaine rencontre du CÉ aura lieu le lundi 30 octobre prochain. Voici la liste des membres-parents du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2017-2018 :

Mélanie Binette (présidente) Isabelle De La Huerta (secrétaire) El Mustapha Jaouhar Thu-Nhon Luu (vice-président) Marjolaine Breton Verena Waterstradt

FONDATION AHUNTSIC

La campagne de dons ciblés est en cours. Visitez notre site Facebook pour participer : facebook.com/fondationecoleahuntsic

Sports, sciences ou arts? À vous de choisir les projets que vous aimeriez que la Fondation finance! Vous pouvez également nous rejoindre à l'adresse courriel suivante : fondation ahuntsic@gmail.com

Prochaine réunion : le mercredi 4 octobre à 19 h au salon du personnel du pavillon principal



PROGRAMME AIDA (Anglais Intensif — Défi Académique)

Pour tous les parents d'élèves de 4° année qui voudraient, en savoir plus sur le programme AIDA (Anglais Intensif et Défi Académique) qui se tient à notre école au 3° cycle, voici les moments importants :

- Soirée d'information, le jeudi 26 octobre à 18 h 30 dans la grande salle de l'annexe d'Auteuil
- Portes ouvertes, le mardi 7 novembre de 9 h à 15 h à l'annexe au 9 900 d'Auteuil
- Inscription avant le 24 novembre 2017 au secrétariat de l'annexe d'Auteuil :
 - o Retour du coupon disponible dans la brochure remise à la soirée d'information
 - o Remise des bulletins scolaires de 3e et de 4e année
- Encore cette année, la sélection des élèves se fera avec l'aide des bulletins et une grille d'observation complétée par l'enseignant(e) de 4e année.
- Les réponses seront envoyées dans la dernière semaine de décembre.

PETIT RAPPEL POUR NOS ÉLÈVES RETARDATAIRES :

Les classes débutent à 8 h 02 le matin et à 12 h 59 en après-midi au bâtiment principal. Pour ce qui est de l'annexe, les heures d'entrée sont à 7 h 57 le matin et à 12 h 54 en après-midi. Votre enfant peut être présent 8 minutes plus tôt sur la cour le matin, et 5 minutes le midi, car il y a alors une surveillance. Lors des jours de pluie, il y aura entrée progressive dès 7 h 54 ou 12 h 54 au bâtiment principal par l'entrée du service de garde ou à 7 h 49 et 12 h 49 à l'annexe par la cour pour que les enfants ne se fassent pas mouiller. Des sanctions seront prises pour les enfants qui accumuleront plus de 5 retards non

motivés : il est important d'être à l'heure en classe pour ne pas déranger les autres élèves et pour mieux réussir son année scolaire!

INTIMIDATION

Il est important de signaler tous gestes d'intimidation vus ou entendus en communiquant avec l'enseignant(e) de votre enfant ou un des deux membres de la direction. Nous vous invitons aussi à compléter les formulaires de signalement lesquels sont accessibles en ligne au http://ahuntsic.csdm.ca/ecole/intimidation/ et de les acheminer le plus rapidement possible à l'école.

Pour s'informer sur l'intimidation.

La CSDM a produit 4 capsules d'information

http://serviceseducatifs.csdm.qc.ca/files/Capsules.doc:

- 1- L'Importance d'agir
- 2- Les actions pour régler le conflit et l'intimidation
- 3- Les ressources pour prévenir et combattre la violence et l'intimidation
- 4- Manger en famille

Le SPVM a aussi produit des capsules vidéos accessibles en ligne : https://spvm.qc.ca/fr/Fiches/Details/Intimidation)

1

PROGRAMME DE HOCKEY H.E.R.O.

Très prochainement, la liste des vingt élèves sélectionnés pour participer au programme H.E.R.O sera connue. Toutes les personnes qui ont soumis une demande d'inscription recevront prochainement une

réponse écrite de l'acceptation ou non de leur enfant au programme. Notez que les pratiques de hockey pour ces enfants se dérouleront les <u>mardis</u>, <u>de 15 h 30 à 16 h 30</u> et non les mercredis tel que mentionné initialement. Le programme devrait commencer vers le 24 octobre.

LIGUE DE HOCKEY SCOLAIRE AMICALE SUR GLACE

Les joutes amicales de l'équipe de hockey de l'école Ahuntsic débuteront le jeudi 28 septembre, de 15 h 30 à 16 h 30 à l'aréna Ahuntsic. Nous aurons la glace pour tous les autres jeudis suivants. Pour votre information, actuellement nous avons 20 joueurs et 2 gardiens qui sont inscrits. Dans un premier temps, nous jouerons des parties intra équipe pour éventuellement accueillir des équipes des autres écoles. Enfin, il est important que votre enfant apporte son équipement au complet le matin, un groupe de parents ainsi que le directeur adjoint se chargeront de transporter les élèves et les équipements à l'aréna.

DES NOUVELLES DU SERVICE DE GARDE

Il est important de payer vos frais de service de garde dès réception, c'est-à-dire avant le 20 de chaque mois. Le budget du service de garde fait partie de celui de l'école. Si vous ne payez pas vos dettes, l'école devra payer les éducatrices ce qui nous empêchera d'acheter des manuels ou du matériel pour les enfants. Svp, soyez responsables pour nous tous!

Il est également obligatoire d'inscrire votre enfant pour les journées pédagogiques de chaque mois, même pour l'activité-école, c'est ainsi que nous engageons notre personnel. Si nous ne recevons pas le coupon-réponse, nous considérons que votre enfant ne participera pas à la journée pédagogique. Ne pas vous présenter le matin même pour l'inscrire, il sera trop tard!

La feuille d'inscription pour la journée pédagogique du 17 octobre sera distribuée le 2 octobre. Vous devez remettre le coupon avant le 11 octobre. La feuille d'inscription pour la journée pédagogique du 9 novembre sera distribuée le 23 octobre et la date limite pour remettre le coupon sera le 1^{er} novembre.

Nous avons distribué le guide de la réglementation du service de garde et du dîner. Vous devez le lire et signer la confirmation de la réception du guide qui se trouve à la dernière page. Il est obligatoire de signer l'accusée de réception.



Les photos scolaires seront le : Jeudi 12 octobre au pavillon principal Vendredi 13 octobre à l'annexe

Aussi, à cause de la nouvelle technologie, il est prioritairement important qu'il n'y ait nulle trace de vert et de prédominance de vert (ex. : kaki, turquoise, jaune, etc.) sur aucune des parties de l'habillement.

RESPECT DES DÉBARCADÈRES

Les zones de débarcadères sont réservées uniquement aux autobus scolaires de 7 h 45 à 8 h 15 et de 15 h à 15 h 30. Nous remarquons que plusieurs parents s'y stationnent, cela occasionne des problématiques aux deux chauffeurs d'autobus qui ne trouvent pas de place pour se garer.

Voici des conseils de sécurité qui nous viennent des policiers concernant les zones de débarcadère d'autobus qui sont présentes dans les deux pavillons.

- Respecter la zone d'arrêt interdit réservée aux autobus:
- Éviter le stationnement en double file;
- Ne pas faire de virage en U sur Saint-Laurent devant le pavillon principal;
- Porter une attention particulière à l'entrée des résidences afin de ne pas en obstruer leurs accès:
- Réduire la vitesse, respecter les clignotants des autobus, demeurer alerte (pas de cellulaires ou de textos au volant), rester courtois et prévisible dans la conduite;
- Ne pas utiliser les entrées de stationnement privées pour faire demi-tour.

Continuez d'utiliser notre service de « Kiss and go » de 7 h 30 à 8 h au pavillon principal, cela est très sécuritaire pour les enfants et rapide pour vous.

NOIX ET ARACHIDES DANS LES ÉCOLES DE LA CSDM

Petite précision à tous les parents suite au reportage erroné de cet été, il n'y a pas de changement à la politique alimentaire de la CSDM : les noix et arachides sont toujours interdites dans nos écoles, car certains de nos élèves y ont des allergies très sévères.

Louise Joly Directrice

0/00/

Steve Gaudreault Directeur adjoint





